

AVIS

DELIVRANCE D'UNE AUTORISATION D'EXPLOITER

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune de Bovernier porte à la connaissance du public que **Mme Dora Isabel Cortes Zuka**, domiciliée à Saxon, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Locaux et emplacement : **parcelle n° 1093, 1932 Les Valettes (Bovernier)**
Enseigne : **Café-restaurant Les Gorges du Durnand**
Prestations : **Mets/boissons avec ou sans alcool à consommer sur place**
Heures d'ouverture/fermeture : **Lundi à dimanche de 09h00 à 18h00**
Début d'activité : **dès autorisation**

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la commune, dans les 30 jours à dater de la présente publication.

Administration communale